

## Audience de la coordination des écoles de Planoise auprès du DASEN - Mardi 13 juin 2017

Les enseignants reçus en audience ont tout d'abord présenté la méthode de travail ( appréciée par l'IA).

Un groupe de travail a réuni à trois reprises des enseignants de chaque école élémentaire, deux représentantes des écoles maternelles, des directeurs et une psychologue scolaire, l'IEN et les 2 conseillères pédagogiques de Besançon 1.

Ce groupe a réalisé un bilan de tout ce qui se fait sur le quartier et a cherché à comprendre pourquoi cela ne suffit pas.

L'IA a questionné la persistance de besoins malgré les moyens et actions existants.

Il lui a été répondu que les enseignants avaient parfois à faire à des élèves sans limite dans leurs attitudes. Cela conduit à des situations de crise que les collègues ne peuvent pas assumer seuls. Leur unique recours étant le directeur de l'école.

Les besoins persistants concernent aussi au quotidien le suivi des absences et retards des élèves ainsi que les relations avec les parents concernant les prises en charge orthophoniques, psychologiques, éducatives, ou sociales.

L'IA s'est demandé s'il existait des structures dont c'était le rôle et si c'était bien celui de l'école.

La comparaison avec le collègue qui dispose d'une équipe « vie scolaire », d'une assistance sociale et d'une infirmière a été rappelée.

L'IA rappelle que la « Vie scolaire » commence dans chaque classe au moment de « l'appel ». Il souhaite que la cellule académique « Vie scolaire », dirigée par Mme Beisser-Voigner soit sollicitée pour poursuivre le travail engagé dans les écoles de Planoise.

Les demandes des écoles du quartier et le dispositif Relais ont été présentés :

- **Coordination du REP+ à temps plein** : L'IA donne un accord de principe à cette demande, reconnaissant la nécessité de proratiser la quotité de travail regard du nombre d'écoles de chaque REP+. Pour le moment chaque REP+ dispose d'un mi-temps quelque soit le nombre d'écoles qui le composent.
- **Pérennisation des EVS** : Actuellement le cadre d'emploi ne permet pas cette pérennisation mais l'IA reconnaît qu'une réflexion doit être engagée.
- **Reconstitution complète de tous les RASED** : L'IA s'inquiète du peu d'attractivité de ces postes et fait part de ses réserves sur la pertinence du rôle du maître G. Il s'engage néanmoins à pourvoir ces postes même si les candidats ne disposent pas du diplôme requis.
- **Recrutement d'un référent REP+ et extension de ses interventions au secteur Fourier** : L'IA affirme sa volonté de voir ce poste existant enfin pourvu. Par ailleurs, il souhaite que la question de la répartition des missions des enseignants référents entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré soit abordée au prochain COPIL (comité de pilotage).

- **Prise en compte des élèves d'ULIS pour le calcul du nombre moyen d'élèves par classe.**

L'IA ne s'oppose pas à cette mesure mais renvoie son étude à la prochaine année scolaire.

- **Dispositif Relais Planoise :** L'IA a souligné la qualité de notre démarche de travail ( explicitation des besoins, définition des rôles et lieu d'implantation pour chaque poste demandé). Cependant, il émet plusieurs critiques.

Le nombre de postes demandés est pour lui trop élevé compte-tenu du petit nombre d'élèves concernés.

Il interroge également la plus-value apportée par l'AED prévu dans le Relais-Planoise par rapport aux AED implantés dans chaque école élémentaire. Il y perçoit une forme de redondance.

Par ailleurs, l'IA indique que les emplois d'éducateur spécialisé n'existent pas dans la fonction publique.

Enfin, il questionne le recours à une « exfiltration » des élèves hors-cadre alors que notre système éducatif se situe aujourd'hui dans une logique d'inclusion.

L'IA indique qu'en raison de la mise en œuvre des « CP à 12 », il ne pourra accorder que très peu de postes en réponse à nos demandes. Il souhaite que le travail sur nos demandes se poursuivent dès septembre 2018 et se dit prêt à poursuivre la démarche entamée même s'il ne s'engage sur rien pour la rentrée 2018...